


JA MARTIGNY



GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE

Sierre 55 33 33 Sion 23 35 82 Martigny 2 12 27

Distributeur officiel pour le Valais : VW - Audi - Porsche



COJO VALAIS

Plus de 100 magasins à votre service



EED

SPÉCIAL SIERRE

Mardi 9 septembre 1980 60 ct. JA Martigny
No 65 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

page 4

CONFÉDÉRATION

Je suis bien content quand même !

Ainsi, le Tribunal cantonal a rendu son verdict dans l'affaire André Luisier, plaignant, contre le soussigné :

- Le jugement de première instance est réformé
- Adolphe Ribordy, reconnu coupable de diffamation et d'injure, est condamné à Fr. 100.— d'amende
- La peine sera radiée au casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans
- Adolphe Ribordy paiera à André Luisier une indemnité de Fr. 200.— à titre de réparation morale

— Les frais, tant de première instance que d'appel, sont mis à la charge d'Adolphe Ribordy.

Qu'on me permette avant de connaître les considérations du jugement du Tribunal cantonal d'émettre quelques considérations.

Sur le plan juridique tout d'abord, la relativité d'une telle condamnation saute aux yeux. En effet,

- le tribunal de 1re instance acquitte, le Tribunal cantonal condamne. (Notons au passage que mon cas n'est pas unique. Encore quelques cas où

André Luisier est gagnant devant le Tribunal cantonal et perdant devant les tribunaux de 1re instance ou au Tribunal fédéral et les historiens statisticiens s'en donneront à cœur joie) !

- l'auteur de l'article, M. Gil Baillo est condamné à Fr. 50.— et moi qui ai repris cet article à Fr. 100.— d'amende. C'est vrai que nous sommes dans le deuxième cas en Valais et que s'applique le principe du juge naturel.
- Dans un cas similaire dans le canton de Berne, le jugement prononcé par la Cour suprême est exactement l'inverse de celui du Valais. Vivement le Rawyl pour laisser passer aussi les jurisprudences.
- Enfin les certitudes du Tribunal cantonal dans l'affaire Giorgetti-Luisier n'ont pas trouvé beaucoup d'audience devant le Tribunal fédéral (voir plus loin).

SIERRE: IMPÔTS - FISC

L'examen des comptes de la commune de Sierre laisse apparaître, depuis quelques années, une situation financière qui devrait amener nos édiles à se pencher SÉRIEUSEMENT sur le problème fiscal.

A chaque assemblée primaire l'on est gratifié de magnifiques théories reposant malheureusement sur aucune base solide, essayant surtout de démontrer par l'absurde les conséquences de rentrées fiscales moins importantes.

A entendre les démonstrateurs, les bureaux de la ville regorgent de projets (sortie ouest, passage de l'autoroute sur le lac de Géronde, sens unique, feux de circulation, etc.) et les murailles sont noires de diables peints.

La première double période fiscale, après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de 1976, étant terminée, il importe au canton et aux communes de faire un premier bilan et de tirer les conclusions de leurs expériences.

Tenant compte de ce qui précède, et de certains articles de la loi fiscale de 1976, il peut être procédé de diverses façons :

1. Ne rien changer du tout, car tout va bien.
2. Appliquer l'art. 178 de la loi fiscale qui permet à chaque commune d'atténuer la terrible progression à froid (l'inflation) chaque fois que celle-ci augmente de 10 % en modifiant l'échelle des revenus.
3. Modifier le coefficient d'impôt qui est actuellement le plus élevé des villes du canton (1,25).
4. Pratiquer une politique de dégrèvement social.
5. Faire un mélange des propositions 2, 3 et 4.

Une charge fiscale moins sévère aurait l'avantage de soulager le contribuable, de permettre aux entreprises privées de faire de nouveaux investissements et partant de maintenir ou de renforcer les places de travail, et aux pouvoirs publics de revoir leur politique financière.

Le rôle de l'action publique doit se limiter aux fonctions traditionnelles. En effet, la relation entre les charges payées (pour un service par ex.) et les produits encaissés (les taxes) est oubliée dans le vocabulaire des finances publiques depuis belle lurette.

C'est la raison pour laquelle je demande instamment au Conseil communal qu'il étudie enfin la loi fiscale et qu'il fasse part à tous les contribuables de Sierre de sa décision sur ce qui précède, en appliquant les lois évidemment et ceci avant la prochaine assemblée primaire.

L'enfer étant, dit-on, pavé de bonnes intentions, nous ne nous contenterons pas de promesses et de théories, malgré le fait que certains de nos élus ne savent plus si le soleil se couche encore sur l'empire administratif dont ils ont la charge !

A suivre... FRANCIS PONT

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS



Votre banque régionale

MM. Bernard Comby, Bernard Dupont et Pascal Couchepin avec les radicaux sierois

Le 14 septembre 1980 le Parti radical sierois se retrouve au Camping du TCS à Finges.

Cette journée familiale placée sous le signe de la détente permettra à tout un chacun de fraterniser et d'échanger les points de vue tant sur la vie de la cité sieroise que sur la politique en général.

En effet, outre la présence des autorités communales et les députés du district, les participants auront le plaisir de converser avec MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, Bernard Dupont et Pascal Couchepin, conseillers nationaux.

A 10 h. 45 une messe sera célébrée sur les lieux par M. Denis Clivaz, révérend curé de la paroisse de Sainte Catherine.

La fanfare La Liberté de Grône apportera son soutien musical à la réussite de toute la journée.

Sur place, crudités, raclettes, grillades et boissons seront préparées par les maîtres de table et de cérémonie.

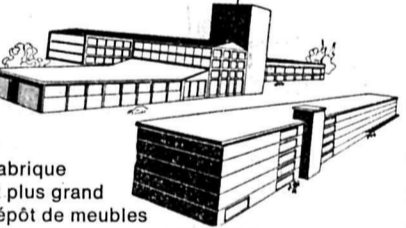
Des jeux et des divertissements y seront organisés pour les enfants et les

Ce cas précis illustre bien cette affirmation de Montaigne : « Vérité en deçà, erreur au delà... »

Alors sans avoir à porter, outre l'aspect relativiste des choses, un jugement sur le jugement, attendons ce dernier pour connaître la suite que nous donnerons à cette affaire. En tout état de cause, je suis trop respectueux de la justice pour émettre le moindre doute sur l'impartialité de notre Haute Cour valaisanne. Le cas échéant le TF se prononcera, et lui seul.

Ry
suite en page 6

MEUBLES - MEUBLES



Fabrique et plus grand dépôt de meubles de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(028) 2 27 94 (027) 31 28 85 (028) 22 11 65
Grandes expositions

EN DIRECT AVEC

La période des vacances se révèle souvent favorable à la réflexion. Dans le calme, loin de la précipitation des activités quotidiennes, il est possible de poser certaines questions et d'y répondre. Ainsi, la décision de l'EDF (Electricité de France) de laisser à ses employés le choix entre un treizième mois de salaire ou quatre semaines de vacances supplémentaires apparaît plein d'attraits.

D'une part, elle permet au personnel moins argenté de conserver son pouvoir d'achat; d'autre part, elle autorise les individus plus favorisés à jouir d'un mois complémentaire de liberté.

Il peut être intéressant de connaître les réactions de nos amis d'outre-Jura à cette initiative. L'institut de sondage d'opinion I.F.O.P. s'est inquiété du choix que feraient les intéressés. Sur l'ensemble des Français, le 47 % désirerait conserver sa gratification, alors que le 34 % préférerait une libération plus longue. Le solde, soit le 19 %, ne se prononce pas.

Parmi les salariés effectifs, c'est le 49 % qui aimerait garder ses avantages pécuniaires, alors que le 42 % s'accommoderait fort bien de vacances prolongées, et que seul le 9 % n'a pas répondu.

Vu des Chambres fédérales

Le problème numéro un de la Confédération en cette fin d'été 1980 demeure le problème de l'équilibre des finances de l'Etat central. Le vote par les Chambres du programme d'économie a desserré le garot. Le risque d'asphyxie demeure malgré les 670 millions « économisés » en 1981, les 800 millions en 1982 et les 810 millions en 1983. Le déficit prévisible de la Confédération est certes réduit par rapport à ce qu'il aurait pu être. Il n'en demeure pas moins impressionnant. Or la Constitution elle-même prévoit que la Confédération doit amortir le découvert du bilan.

Vient se greffer là-dessus le problème de la prolongation de la validité du régime des finances. La Constitution prévoit en effet (art. 41ter est) que la Confédération peut percevoir un impôt sur le chiffre d'affaires, des impôts de consommation spéciaux et un impôt fédéral direct. La compétence de lever l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt fédéral direct expire à fin 1982. En d'autres termes, il faut avoir remis sur pied et fait voter par le peuple avant le 1er janvier 1983 un nouveau régime financier si l'on veut maintenir à la Confédération l'apport de 6,5 milliards environ que produisent ces impôts.

L'Icha aux agents énergétiques aurait peut-être plus de peine dans la mesure où elle entraînerait une augmentation des charges locatives.

Face à ce tourbillon fiscal, le Parti radical propose un ordre de priorité: d'abord le régime financier ordinaire puis les nouveaux impôts. Les socialistes, eux, seraient plutôt d'avis de constituer un paquet proposé presque en même temps au peuple. Les démocrates-chrétiens qui sont, selon la formule de Mounier, comme la République d'Andorre, ni en France ni en Espagne, sont partagés.

Pour ne rien vous cacher la proposition radicale est un petit peu une manière élégante et discrète de faire échec aux nouveaux projets fiscaux. En effet, en quinze ans la Suisse a vu progresser d'une manière extraordinaire la charge fiscale par rapport au produit national brut. De 20,7 % en 1965, elle a passé à 31,5 % en 1978. La progression est de 52,2 %. Même si l'on admet qu'il pouvait y avoir un certain retard à l'époque, la progression est spectaculaire. Certes, la pression fiscale est encore globalement, en Suisse, inférieure à ce qu'elle est déjà dans d'autres pays. Elle est pourtant lourde si l'on tient compte de notre système social et économique fondé sur la responsabilité privée d'abord.

Parallèlement à la prorogation du régime financier ordinaire, la Confédération offre à l'appétit du citoyen un menu fiscal varié qui a bien sûr pour caractéristique de ne pas apaiser la faim de celui qui avale la pilule mais de celui qui la donne. C'est d'ailleurs le propre des impôts. Il n'y a rien à dire à cela.

Trois sources de revenus sont à l'étude: la taxe sur les poids lourds, l'extension de l'Icha sur les agents énergétiques et un impôt sur les opérations fiduciaires des banques. Chacun de ces impôts soulève des oppositions légitimes. Il est probable cependant que la taxe sur les poids lourds et l'impôt « bancaire », s'ils passent la rampe des Chambres fédérales, seront approuvés par le peuple. L'extension de

Le Parti radical, qui a construit cet Etat, ne peut cependant se désintéresser de l'équilibre des finances fédérales et jouer un jeu purement négatif. Cette attitude ne serait pas juste. Elle ne serait pas comprise. Reste une voie: l'examen systématique de l'efficacité des dépenses de l'Etat central et la répartition rapide des tâches entre Confédération et cantons. Si cette voie-là n'est pas explorée rapidement et avec succès, il ne restera plus qu'à passer sous le joug des impôts nouveaux. Une chose est certaine: la Constitution, base du système politique, exige l'équilibre des finances fédérales. Le bon sens aussi...

Pascal Couchepin

En ventilant les réponses par âge, sexe et profession, on constate que les jeunes femmes cadres sont des fanatiques des semaines supplémentaires, alors que les vieux ouvriers se prononcent massivement pour le double salaire. L'âge reste un critère important des opinions, puisque, jusqu'à 35 ans, les quatre semaines l'emportent. Il semblerait pourtant qu'avec la maturité, les besoins devraient devenir moins coûteux. Mais les derniers salaires sont souvent déterminants pour le montant de la retraite, et, à son approche, on se sent obligé de penser un peu au bas de laine...

En attendant que les vacances se terminent, on se demande pourquoi il ne serait pas possible d'obtenir le treizième mois et les quatre semaines supplémentaires généralisées. Il y aurait ainsi l'argent à disposition et le temps pour le dépenser... Mais cela est une autre histoire, enchaînerait Monsieur Bonsens !

Quoi qu'il en soit, ces nouvelles options témoignent du débat permanent, qui se développe à propos

Mieux vivre

Quant aux dames, elles choisissent en majorité des vacances, alors que les hommes optent le plus souvent pour de l'argent. Cela s'explique par le fait que la famille se retrouve plus unie dans les moments de détente, ce qui enchante les mères. Les maris, quant à eux, subviennent traditionnellement aux besoins du ménage. Il leur faut donc toujours des recettes.

Le débat risque de s'ouvrir sur cette option. Une première constatation s'impose dans ce contexte: la France n'est pas entrée dans la civi-

de la qualité de la vie. Certains la convoient en travaillant plus, d'autres en l'occupant mieux.

Chaque jour, nous constatons des choix d'orientation, qui résultent d'expériences faites ou simplement d'un point de vue différent, qui a mûri au cours des étapes de la vie.

L'important reste, cependant, cette fameuse quête du bonheur, qui se situe souvent, comme l'affirmait Voltaire, dans la modeste culture de son jardin. A chacun donc de sentir au mieux la vocation qui le satisfait !

JOSEPH GROSS



Changez votre ancien lave-linge
Conditions de reprises exceptionnelles
et rabais

Electrolux
La qualité qui s'impose

ELECTRICITÉ
René Estellier
SIERRE

3960 Sierre Tél. (027) 55 61 61
3961 Vissoie Tél. (027) 65 11 79
3963 Crans Tél. (027) 41 11 05

WH 39 et 56 Super

quelque chose à dire.
ASSA
s'en chargera



**POUR VOS PROBLEMES
DE COMMUNICATION
ASSA VOUS DONNE
LES SOLUTIONS**



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences
Place du Midi 27 - 1950 SION
ANNONCES SUISSES S.A.



Sociétés !

Gagnez de l'argent en passant commande de
tous vos imprimés,
soit affiches, papillons, cartes de loto, etc., à

L'IMPRIMERIE CASSAZ-MONTFORT
1920 Martigny - Tél. 026 2 21 19



**GARAGE
BRUTTIN FRÈRES S.A.**
3941 NOËS ET SIERRE
Tél. 027/55 07 20

**HONDA
VOLVO
SUBARU
Leyland**

A vendre

- 1 SUBARU SRX (voiture de direction) 1980
- 1 VOLVO 345 (voiture de direction) 1980
- 1 Honda Accord - Coupé - 1978
- 1 VW Passat Variant 1978
- 1 Peugeot 304 commerciale 1976
- 1 Mazda 818 - 1976
- 1 Ford Taunus Caravan 6 cyl. 1973
- 1 Ford Escort - 1973
- 1 Peugeot 404 (très bon état - 1970

Facilité de paiements
Véhicules vendus expertisés et garantis

**TAPIS
DISCOUNT**

Programme rouleaux, tapis et PVC,
le plus grand choix en Valais,
plus de 10 000 m2 en stock

Tapis nylon, légers défauts

400 cm	Fr. 6.50
Favorit	400 cm Fr. 15.50
Fertival	400 cm Fr. 19.—
Petula	400 cm Fr. 22.—
Winston laine 950 gr./m2	
400 cm	Fr. 29.50
Midas laine 1550 gr./m2	
400 cm	Fr. 48.—

Rideaux, rabais permanent 10 %/o

Gérant : **WALTER BIAGGI**
Fermé le lundi.
A votre disposition pour la pose de vos tapis
notre personnel spécialisé.



BURGENER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027/55 03 55

GARAGE ÉLITE - SIERRE
Alfa Romeo Valais
Tél. (027) 55 17 77

OCCASIONS

ALFA SUD 1,2, blanche	1975
ALFA SUD 1,5, rouge	1979 - 23 000 km
GIULIA 1,3, bleu	1976
ALFETTA 1,6, blanche	1976
ALFETTA 1,8, vert	1977
ALFETTA 2,0, bleu	1977
PEUGEOT 504, gris métallisé	1974
MINI 1000, brune	1978 - 18 000 km
AUDI 80 LS, jaune	1973

Toutes nos voitures sont expertisées
Echange - Crédit

L'usine du magnésium à Martigny-Bourg
engage

OUVRIERS DE FABRICATION

Horaire : deux équipes jour - une équipe nuit.
Congé le dimanche.
Age maximum : 40 ans.
Situation sûre : avantages sociaux.

Ecrire ou téléphoner à la direction. Tél. (026)
2 26 25.

**A LA CLÉ
DE LA BONNE OCCASION**


Golf LD 3 p., 57 000 km, orange,	1978
Scirocco GLI, 45 000 km, brune	1978
Audi 100 GLS, 61 200 km, verte	1977
Audi 100 GL/5E, 16 300 km, verte	1978
Fiat 132 S, 40 000 km, verte	1974
Opel Rekord 2000 E, 33 000 km, bleue	1978
Opel Rekord 2000 S, 98 000 km, blanche	1978
Alfa Sud L, 50 000 km, bleue	1976
Alfa GTV 2000, 58 000 km, rouge	1977
Autobianchi A112, 15 000 km, verte	1978



GARAGE OLYMPIC
S.A.
A. ANTILLE
Tél. 55 33 33
SIERRE

Représentants :
Joseph Rossier, Granges, tél. (027) 58 15 13
G. Brunello, Sierre tél (027) 55 84 74

Voie libre pour le rêve



**Vos vacances
d'automne et d'hiver
au soleil**


Majorque, 8 jours	Fr. 320.— à 1400.—
Andalousie, 8 jours	Fr. 644.— à 2513.—
Rhodes, 8 jours	Fr. 795.— à 1500.—
Corfou, 8 jours	Fr. 895.— à 1550.—
Sicile, 8 jours	Fr. 795.— à 1900.—
Tunisie, 8 jours	Fr. 702.— à 1400.—
Maroc, Agadir, 8 jours	Fr. 745.— à 1351.—
Iles Canaries, 8 jours	Fr. 490.— à 1410.—
Circuit d'Egypte, 8 jours	Fr. 1880.— à 1970.—
Circuit d'Israël, 8 jours	Fr. 1525.— à 1570.—
Togo, 8 jours	Fr. 1000.— à 1800.—
Bésil, 9 jours	Fr. 1840.— à 2865.—

VOLS CITY

Londres, 4 jours	289.— à 841.—
Paris, 4 jours	335.— à 575.—
Vienne, 4 jours	510.— à 790.—

CEV VOYAGES
Renseignements et réservations
Sion tél. 027 23 74 37
ou dans les agences

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS
SION SIERRE MONTHEY



ENTRETENEZ ET RAJEUNISSEZ VOS VÊTEMENTS grâce à
Tous nettoyages chimiques : vêtements, daim, cuirs, rideaux, etc.
Ainsi que nos services :

- Tapis et meubles rembourrés, avec prise en charge et livraison à domicile
- Nettoyage de moquette à votre domicile avec devis ferme à la pièce ou au kilo, mais toujours avantageux

TEXSANA SIERRE, Place Beaulieu
TEXSANA SION, Centre Métropole

+ DÉPÔTS : Coop Sierre - Chippis - Chalais - Grône - Coop City Sion

OSCAR OSCAR

OSCAR LOETSCHER - Tél. (027) 55 16 16 - SIERRE

Représentation de **Ferd. Lietti SA**, 1950 Sion. Carrelages, cuisines et sanitaires
Visitez l'exposition pour sols et revêtements, cheminées et fourneaux en
pierre ollaire à la Route du Simplon 30
Carrelages, dès Fr. 15.— m2 — PVC et moquettes, dès Fr. 12.— m2
Parquets, dès Fr. 20.— m2

GRAND CHOIX TAPIS D'ORIENT



Reprise d'activité au Bridge Club

Après la pose des vacances, le Bridge Club de Sierre a repris son activité le mercredi 3 septembre avec un tournoi par paires, à l'Hôtel Atlantic. Par ailleurs, il est porté à la connaissance des membres que les présidents des clubs valaisans ont décidé la constitution d'une association valaisanne, laquelle a élaboré un calendrier complet pour l'année 1980-1981.

Le club de Sierre organisera les cours traditionnels d'automne, donnés au choix par MM. Diacon et Terretaz. Dans le cadre de la promotion du bridge en Suisse, la FSB a mandaté M. J.-B. Terretaz pour donner des cours aux jeunes (écoliers, apprentis et étudiants) valaisans, cours entièrement gratuits. Enfin les jours de jeu restent fixés au mardi à 14 heures et le mercredi à 20 heures à l'Hôtel Atlantic, alors que le principe de deux tournois par mois est maintenu.

Notons que le tournoi de bridge de Vercorin-Trophée Mémorial Alberto de Chastonay a conquis ses lettres de

blesse puisqu'il comptera comme manche du championnat valaisan.

PROGRAMME 1980-1981

Septembre 1980

Mercredi 23 : Sierre
Lundi 8 : Monthey
Mardi 9 : Sion
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion
Jeudi 25 : Martigny

Invité par le
CREDIT SUISSE
le Théâtre en noir présente pour les
enfants en âge scolaire

Blanche-Neige et les sept nains



Lieu: mercredi 10 septembre

Date: 14 h. 30

Heure: Casino Etoile, Martigny

Les billets d'entrée peuvent être
retirés gratuitement, jusqu'à
épuisement des places disponibles,
aux guichets du Crédit Suisse



CREDIT SUISSE
CS

Octobre 1980

Mercredi 1er : Sierre
Lundi 6 : Monthey
Jeudi 9 : Martigny
Mardi 14 : Sion
Mercredi 22 : Sierre
Mardi 28 : Sion
Mercredi 29 : simultané suisse

Novembre 1980

Lundi 3 : Monthey
Mercredi 5 : Sierre
Mardi 11 : Sion
Mercredi 19 : Sierre
Mardi 25 : Sion
Mercredi 19 : Sierre
Mardi 25 : Sion
Jeudi 27 : Martigny

Décembre 1980

Lundi 1er : Monthey
Mercredi 3 : Sierre
Samedi 6 : Sion championnat valaisan
Mardi 9 : Sion
Jeudi 11 : Martigny
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion

Janvier 1981

Lundi 5 : Monthey
Mercredi 7 : Sierre
Mardi 13 : Sion
Jeudi 15 : Martigny
Mercredi 21 : Sierre
Mardi 27 : Sion

Février 1981

Lundi 2 : Monthey
Mercredi 4 : Sierre
Mardi 10 : Sion
Mercredi 18 : Sierre
Samedi 21-22 : Ravoire, champ. val.
Mardi 24 : Sion
Jeudi 26 : Martigny

Mars 1981

Mercredi 4 : Sierre
Samedi 7-15 : Crans (Sem. internat.)
Lundi 9 : Monthey
Mardi 17 : Sion
Jeudi 19 : Martigny
Samedi 21 : Vercorin champ. valaisan
Mercredi 25 : Sierre
Mardi 31 : Sion

Avril 1981

Dimanche 5 : Monthey champ. val. PR
Mercredi 8 : Sierre
Lundi 13 : Monthey
Mardi 14 : Sion
Mercredi 22 : Sierre
Mardi 28 : Sion
Jeudi 30 : Martigny

Mai 1981

Lundi 4 : Monthey
Mercredi 6 : Sierre
Samedi 9 : Sion champ. valaisan
Mardi 12 : Sion
Jeudi 14 : Martigny
Mercredi 20 : Sierre
Samedi 23 : Martigny champ. valaisan
tournoi asperges
Mardi 26 : Sion
Jeudi 28-30 : Evolène Festival champ.
val. PR

Juin 1981

Lundi 1er : Monthey
Mercredi 3 : Sierre
Samedi 6 : Sierre Champ. valaisan
Mardi 9 : Sion
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion
Jeudi 25 : Martigny
Juillet 1981
Vendredi 10-12 : Crans week-end-int.

Benone Damian et son ensemble à « La Sacoche »

Jeudi 11 septembre, à 20 h. 30, s'ouvrira la saison de spectacles 1980-1981 à La Sacoche. Ouverture prestigieuse, puisque le premier invité du GRA est l'orchestre folklorique roumain de Benone Damian.

L'ensemble du programme mis sur pied par le groupe d'animation de La Sacoche (GRA) avec le bienveillant appui de la commune de Sierre sera présenté dans un prochain article. Pour l'heure, restons-en à ce premier spectacle.

L'Ensemble Benone Damian

Il y a quelques années, l'ensemble Benone Damian a séjourné à plusieurs reprises en Suisse et a donné des concerts dans de nombreuses villes. Il passait alors pour l'un des meilleurs, sinon

le meilleur petit groupe de Roumanie. Il fut notamment invité aux Semaines internationales de musique de Lucerne, fait extrêmement rare pour un groupe folklorique.

Benone Damian, violoniste de formation classique au départ, est un musicien très exigeant qui a toujours su s'entourer d'instrumentistes de tout premier plan. Autrefois accompagné du flûtiste bien connu Simion Stanciu, Benone Damian revient en Suisse avec un appel à l'extraordinaire flûtiste de pan groupe nouveau. Il a notamment fait Nicolae Pirvu.

Nous vous demandons dès aujourd'hui de réserver votre soirée du jeudi 11 septembre au concert de l'orchestre folklorique roumain de Benone Damian. Si vous le désirez, vous pourrez bénéficier des avantages conférés par les cartes de soutien de La Sacoche ou par les abonnements pour les « moins-vingt-ans ». Ces cartes et abonnements seront en vente à l'entrée du concert.

Le GRA

Jeudi 11 septembre 1980 à 20 h. 30 à La Sacoche : Ensemble folklorique roumain Benone Damian. Prix des places : Fr. 15.—. Location : Librairie Amacker, tél. (027) 55 88 66.

La Société de développement organise un grand Concert symphonique

Dans l'optique de la diversification des manifestations — entreprises l'an dernier — la Société de développement de Sierre et Salquenen a signé un nouvel accord avec le comité du Festival Tibor Varga pour la mise sur pied d'un grand concert symphonique. C'est ainsi que le lundi 22 septembre 1980, la population sieroise pourra applaudir l'Orchestre Symphonique de Westphalie et ses 75 exécutants sous la baguette de Karl Anton Rickenbacher. Au programme le Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Schuman, avec Christa Roemer comme soliste et la 4e Symphonie de Mahler. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur les œuvres et les interprètes dans nos prochaines éditions. Relevons que la Société de développement s'est assurée la collaboration des Jeunesse Musicales de Sierre, alors que la mise sur pied d'un tel concert a été possible grâce à l'appui financier du Crédit Suisse à Sierre, de l'Alusuisse à Sierre-Chippis et de Sierre-Voyages.

Le 22 septembre, une date à agender dès aujourd'hui, tout en précisant que les réservations de billets pourront se faire soit à Sierre-Voyages, tél. (027) 55 01 70, soit à l'Office du Tourisme, (027) 55 85 35.



Offset
2 couleurs
Étiquettes
à vin
Prospectus

Conditions
intéressantes

IMPRIMERIE CENTRALE

SIERRE

Waser & Zufferey

Tél. (027) 55 08 84 - 85

Sierre VOYAGES

vous propose

- UN SÉJOUR BALNÉAIRE EN NOUVELLE INDE soit à GOA (ancienne colonie portugaise) dès Fr. 1 900.—
- UNE CROISIÈRE DE RÊVE AUX CARAIBES avec vol au départ de Suisse, pension complète à bord du bateau, logement selon catégorie de pont sur le SS Britania de Chandris dès Fr. 2 510.—
- LE CARNAVAL DE BAHIA + CROISIÈRE 15 jours sur super paquebot de luxe Naurino avec vol Swissair Genève - Rio de Janeiro - Sao Paolo et retour Demandez notre programme spécial
- UNE CROISIÈRE DE NOËL - NOUVEL-AN : 15 jour LES 5 MERS du 23 décembre au 6 janvier
- LES MINI-VACANCES DE FIN D'ANNÉE - RÉVEILLON à Palma - Florence - Athènes - Vienne, etc.
- TOUS NOS VOLS CITY EN EUROPE AINSI QUE NOS PROGRAMMES 1981

agréé IATA

Sierre VOYAGES

Toutes réservations hôtels, avions, bateaux, chemins de fer. Tous voyages individuels, groupes, sociétés, amicales.

Rue du Bourg - 3960 SIERRE - Tél. (027) 55 01 70

FIDUCIAIRE FRANCIS PONT

Licencié es sciences économiques
Conseiller d'entreprise

- Comptabilités
- Fiscalité
- Organisations
- Conseils

Avenue Max-Huber 12 — 3960 SIERRE

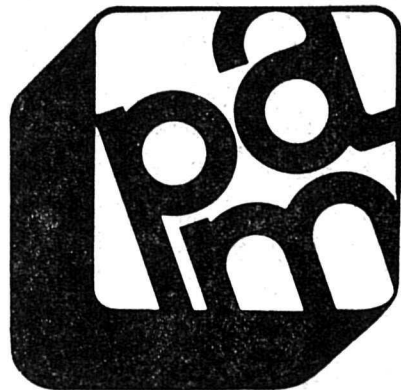
Tél. (027) 55 41 23

ARDAG - Echafaudages - 1908 RIDDES
cherche

EMPLOYÉ DE COMMERCE

ayant une bonne formation commerciale, connaissances de l'allemand souhaitées. Poste très intéressant pour personne consciencieuse et capable de travailler d'une manière indépendante.

Faire offre manuscrite à l'adresse ci-dessus.



c'est
moins cher

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège



ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

Pour votre publicité dans les journaux
en Suisse et à l'étranger

Place du Midi 27 - SION

ou à SIERRE

CRA EDITIONS CARLO CRAVIOLINI

Av. du Château 3 - Tél. (027) 55 59 77



ÉCOLE DE HOCKEY

SIERRE



SIERRE

Choix de toutes marques
Un bon choix de matériel
Une bonne protection
Fournisseur du HC Sierre

